



Les Archers de la Vallée de Thônes
sont heureux de vous inviter à leur concours en Salle
qui aura lieu : **les 07 et 08 Novembre 2020**

au gymnase des Perrasses à THÔNES.
(Parcours flêché)

Concours 2 x 18 mètres, sélectif aux championnats de France

Rythme AD, en 2 vagues, sans finales. 24 cibles ouvertes.

3 départs : le samedi soir, le dimanche matin et le dimanche après-midi

Le concours se tiendra dans le respect du protocole fédéral.

L'accès au gymnase ne sera pas autorisé avant l'heure d'ouverture du greffe

HORAIRES	SAMEDI SOIR	DIMANCHE MATIN	DIMANCHE APRES-MIDI
Ouverture du greffe	18H00	8H00	12H45
Entraînement 40 mn à distance sur Cibles.	18H30	8H30	13H15
Début du concours	19H15	9H15	14H00

Les tirs pour les arcs classiques s'effectueront sur blason de 40 cm (Benjamins et Minimes sur 60 cm) Le concours ne sera pas ouvert aux poussins pour les arcs à poulies sur tri spots verticaux de 40cm.

Les tireurs classiques souhaitant tirer sur tri spots le signaleront à l'inscription.
Aucune modification ne sera acceptée au greffe.

ARBITRES : Eric COMBET (arbitre responsable)

Franck VEDOVOTTO Véronique REYMONDIER Michel GESNIK

INSCRIPTIONS:

Benjamins, Minimes, Cadets : 7 €

Autres catégories : 10 €

**Greffe : Licence papier ou dématérialisée
avec photo ou justificatif officiel d'identité**

Tirs : Tenue réglementaire et chaussures de sport exigées

Podium : Tenue blanche ou de club exigées

Une vente de boissons sera organisée
durant toute la compétition.

La vente de sandwiches se fera uniquement sur
réservation lors de l'inscription au concours.



Les inscriptions sont à renvoyer au plus tard le 5 novembre 2019 à 20h00
par mail à : inscriptions.concoursthones@gmail.com